



Projet de mise en place d'un Cadre de Concertations en prélude d'un Dialogue National et Inclusif en RDC

Considérant les dispositions pertinentes de la Résolution 2773 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, l'Accord RDC- RWANDA du 27 Juillet 2025, signé sous l'égide des USA et les pourparlers en cours de Doha entre le Gouvernement congolais et AFC/M23 ;

Considérant que la consolidation de la cohésion nationale est un levier de contribution pour une réponse pérenne et globale face au conflit sécuritaire et humanitaire dans la partie Est du pays grâce à l'implication des institutions nationales et les acteurs non étatiques ainsi que des partenaires sous-régional, régionaux et internationaux ;

Considérant l'impératif de préserver les acquis de l'ordre institutionnel issu des élections de décembre 2023 et le cas échéant, les externalités positives à générer par l'Accord de paix RDC-Rwanda du 27 juin 2025 ;

Réaffirmant que la souveraineté appartient au peuple, et que tout pouvoir émane du peuple qui l'exerce directement ou indirectement par ses représentants, et qu'aucune fraction du peuple ne peut s'en attribuer l'exercice ;

Considérant les dispositions pertinentes de la Constitution de la République à son article 69, relatives à l'exercice du pouvoir par le Président de la République ;

En l'absence d'une éventuelle crise de légitimité des Institutions de la République, proposons la mise en place d'un Cadre des Concertations chargé de requérir les avis et considération pour la convocation d'un Dialogue national inclusif par le Président de la République, Chef de l'Etat en lieu et place du format porté par le tandem CENCO – ECC.

1. Contexte et justification

La République Démocratique du Congo traverse une période marquée par des tensions politiques, des conflits armés persistants dans l'Est du pays, et des défis socio-économiques majeurs. Afin de prévenir une aggravation des crises et de poser les bases d'un dialogue national et inclusif, il est essentiel d'établir

un cadre formel de concertations en prélude d'un dialogue national inclusif. Ce mécanisme offrira un espace neutre où les parties prenantes (institutions de l'État, partis politiques, société civile, communautés locales, partenaires régionaux) pourront échanger, bâtir la confiance et définir ensemble les modalités d'un futur dialogue national.

2. Objectif général

Objectif général : Créer un mécanisme participatif permettant de préparer de manière consensuelle un dialogue national et inclusif pour une paix durable en RDC.

3. Objectifs spécifiques :

1. Identifier les principaux acteurs et thématiques à aborder.
2. Élaborer une feuille de route consensuelle du dialogue national.
3. Définir les règles de participation et les garanties de neutralité.
4. Formuler des propositions de réformes institutionnelles et sécuritaires.

4. Principes directeurs

- **Inclusivité** : Représentation équilibrée des partis politiques, mouvements armés, autorités coutumières, confessions religieuses, organisations de la société civile, jeunes et femmes ;
- **Neutralité et Indépendance** : Supervision par une instance indépendante appuyée par des garants régionaux/internationaux (UA, CEEAC, ONU) ;
- **Transparence et Redevabilité** : Communication régulière des avancées au public ;
- **Appropriation Nationale** : Processus conduit par des Congolais, avec un soutien technique externe limité.

5. Structures organisationnelle

1. Comité National de Pilotage (CNP) : organe central chargé de la coordination (15 membres) constitué des confessions religieuses.
2. Secrétariat Technique : pour l'organisation logistique, la rédaction des documents et la collecte des données.
3. Commissions Thématiques :
 - Gouvernance et réformes institutionnelles
 - Sécurité, désarmement et réintégration
 - Économie et développement

- Justice transitionnelle et réconciliation

6. Phases du processus

1. Préparation (1 à 2 mois) :

- Désignation des membres du CNP
- Mobilisation des ressources financières et logistiques
- Communication publique sur les objectifs

2. Concertations Provinciales (2 à 3 mois) :

- Tenue d'ateliers dans chaque province pour identifier les priorités locales.

3. Synthèse Nationale (1 mois) :

- Consolidation des recommandations provinciales.

4. Adoption d'une Feuille de Route consensuelle du Dialogue National :

- Validation des thématiques, des participants et du calendrier du dialogue.

5. Transmission au Président de la République :

- Pour la convocation officielle du Dialogue National.

6. Ressources et financements

- Sources : Budget national, contributions des partenaires internationaux (Union Africaine, Nations Unies, Union Européenne, etc.), secteur privé national ;
- Gestion : Fonds administré par un comité financier indépendant audité trimestriellement.

7. Résultats attendus

- Un document de feuille de route approuvé et accepté par toutes les parties prenantes ;
- Un consensus sur les réformes prioritaires (électorales, sécuritaires, décentralisation) ;
- Une base de confiance facilitant la réussite du futur Dialogue National et Inclusif.

8. Risques et mesures d'atténuation

1. Risque : Manque de confiance entre acteurs ;
- Mesure : Implication d'un panel de facilitateurs neutres (leaders religieux et personnalités respectées) ;

2. Risque : Insuffisance de financement.
 - Mesure : Diversification des sources et engagement des bailleurs au lancement.
3. Risque : Interférences politiques.
 - Mesure : Adoption d'un code de conduite signé par toutes les parties.



CONCLUSION

Le Conseil Interreligieux congolais, C.I.C en sigle relève qu'à l'instar des moyens dissuasifs, la RDC a toujours actionné le levier de la négociation ou de la diplomatie pour se faire entendre. Les différents moyens de dialogues utilisés face aux crises connues à l'époque, tels que la Table ronde de Bruxelles, la Conférence nationale souveraine, le Dialogue Inter-congolais, le Conclave ou les Concertations nationales, pourraient être toujours recommandés comme une bonne pratique de compromis à la lumière de la situation actuelle.

Enfin, le C.I.C tout en saluant les différents appels à la cohésion nationale lancés notamment par le Président de la République à travers les consultations de son Conseiller Spécial et de celles des autres confessions religieuses dont la CENCO-ECC, recommandent-elles cependant :

1. L'implémentation des mécanismes voués à la restauration de la paix et de l'unité nationale par la détermination des vérités, des responsabilités et de réparations ;
2. La restauration de la justice, dans toutes ses dimensions, est essentielle non seulement pour surmonter les effets des exactions commises dans le passé qui pèsent de manière rédhibitoire sur la reconstruction de l'Etat, mais aussi pour promouvoir la réconciliation nationale à travers le renforcement des liens social, contribuant ainsi à empêcher le retour du conflit ;
3. Impossibilité de penser la sortie de crise sans référence aux dispositifs de transition, justice et réconciliation sans dénaturer le sens et, partant, à en déplacer l'usage ;
4. Mettre en place un dispositif de justice transitionnelle innovant qui porte la promesse de réussir la recherche de la vérité et la réconciliation nationale là où la justice dite classique semble être inefficace car d'une part, dépassée par l'ampleur des violations commises et d'autres part, inadaptée au traitement des normativités conflictuelles ;
5. Toutes sortes d'amnistie générale contre les aveux des bourreaux ne peut plus être une option, désormais, dans une société internationale qui non seulement demande des comptes mais exige des sanctions.

En fin, la mise en place d'un Cadre des concertations **chargé de requérir les avis et considérations** des parties prenantes au dialogue national et inclusif s'avère indispensable.

Fait à Kinshasa, le 15 Septembre 2025



LES CHEFS RELIGIEUX

SEM. Docteur Dodo Israël KAMBA BALANGANAY

Archevêque de la Mission Sacerdoce Royal, Représentant Légal
et Archevêque Supérieur des Communautés Unies du Réveil,
C.U.R en sigle

SEM Apôtre Emmanuel BOLIA

Représentant Légal de l'Eglise de Jésus-Christ de l'Esprit de Vérité
(EJCEV/BIMA)

SEM Docteur Diamant Bob KALONJI

Archevêque de Ministère Chrétiens LAGOS RHEMA, Président National et
Représentant Légal des Eglises Non Dénominationnelles du Congo

Sheikh ISSA MBAKI KUSU,

Imam et Représentant Légal du Conseil Supérieur Chiite de la République
Démocratique du Congo (CSC)

SEM Révérend Dieu merci KINGONGI

Représentant Légal de l'Eglise Chrétienne Union de Saint –Esprit/MPEVE
YA LONGO (ECUSE)

Sheikh Ali MWINYI

Représentant Légal de la Communauté Islamique au Congo (COMICO)

SECRETARIAT TECHNIQUE

LES EXPERTS

Maître Guylain MONDJONDO Coordonnateur

Professeur François MOMINDO

Professeur Pierre N'SANA BITETU

Professeur Grégoire MUKENDI NGOMBO

Professeur Amine KATEMBO

Révérant Alain KITANGWA

Révérant Jérémie BOWER

Monsieur Charles MAYANGI

Monsieur Fabrice MUSANGU

Monsieur Karis ITINDI

